

Sucy, le 27 décembre 2021

**A Mesdames et Messieurs les Riverains
Quartier Fontaine de Villiers.**

MCC/MG/MT

Objet : Travaux de confortement des berges du ru de la Fontaine de Villiers

Chère Madame, Cher Monsieur,

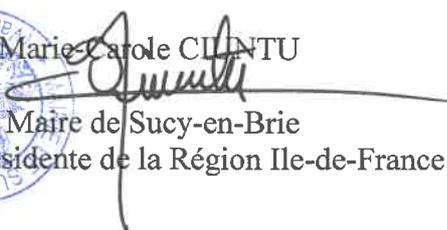
Suite à l'effondrement d'une partie des berges du ru de la Fontaine de Villiers survenu en juillet dernier, la Ville est intervenue auprès de la Métropole du Grand Paris, compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), afin de solliciter une remise en état des berges. La Métropole vient de nous confirmer qu'elle allait procéder, à compter du 4 janvier prochain, à des travaux de confortement au droit de la zone sinistrée, et ce, pour une durée de deux mois

Pour le bon déroulement de ce chantier et au regard de l'emplacement des travaux au niveau de la coulée verte, les engins et camions de chantier devront emprunter l'avenue du Général de Lattre de Tassigny et l'allée des Sarrasins.

Les entreprises en charge de ces travaux ont reçu des consignes strictes afin de vous apporter le moins de nuisances possible. Pour toutes questions éventuelles que vous souhaiteriez obtenir, n'hésitez pas à contacter la Direction des Services Techniques au 01 49 82 24 51.

Souhaitant vous faire part de ces travaux, je vous prie de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie Carole CLINTU

Maire de Sucy-en-Brie
Vice-Présidente de la Région Ile-de-France